



S'Moder Blättel

Chers concitoyens,

Nous voilà de retour avec la première édition du bulletin « S'Moder Blättel ».

Projets, actualités et autres informations utiles concernant notre commune nouvelle... Vous trouverez tout ceci dans ce nouveau numéro.

L'équipe municipale

Festivités du 14 juillet

Un dépôt de gerbe aura lieu successivement devant les monuments aux morts de Auenheim (10h) puis Rountzenheim (10h15) le dimanche 14 juillet.

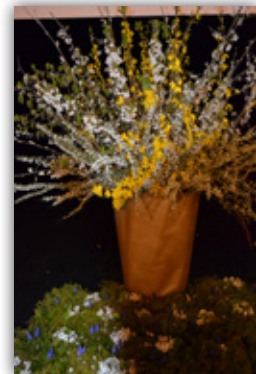
Le traditionnel discours des maires se fera à l'Espace Vauban à 10h30 suivi d'un lâcher de ballons par les enfants de notre commune nouvelle, d'un envol de colombes et du traditionnel verre de l'amitié.



Concours de fleurissement

Les participants au concours de fleurissement des communes de Rountzenheim et d'Auenheim se sont retrouvés le vendredi 5 avril 2019 à l'Espace Vauban pour la remise des prix. Après les discours d'ouverture par le maire et la commission, tous les lauréats se sont vus remettre le Diplôme d'Honneur de l'ADT (Alsace Développement Tourisme), un bon d'achat des Serres Fleuries à Niederroedern et un petit pot de jonquilles qui refleuriront sûrement l'année prochaine!

Nous félicitons et remercions tous nos candidats qui ont beaucoup de mérite à nous présenter leurs maisons et jardins, entretenus avec passion et labeur toute l'année, même en période de canicule!



Le podium final se présente comme suit:

- | 1^{ère} place: M. et Mme Robert Mosser à Rountzenheim et Mr Patrick Heidmann à Auenheim
- | 2^{ème} place: Mme Martine Heintz à Rountzenheim et Mme Diana Kannapel à Auenheim
- | 3^{ème} place: Mme Lucie Reff à Rountzenheim et Mme Madeleine Wacker à Auenheim

Pendant que les images des maisons primées et autres villages fleuris défilaient sur l'écran, tous les jardiniers dévoués se sont retrouvés autour du verre de l'amitié et en ont profité pour se réinscrire pour la prochaine édition.



Aménagement de la gare et de ses abords



Les travaux d'aménagement de la gare et de ses abords sont terminés. L'espace est déjà fonctionnel et ouvert. Le coût avoisinant les 185000€ HT s'est réparti entre la Région Grand Est, la SNCF et la Communauté de Communes du Pays Rhénan.

Les objectifs de cette opération étaient multiples: développer l'accessibilité, favoriser la multimodalité, améliorer l'offre de stationnement et moderniser les installations. Ce programme s'est inscrit dans un contexte de contraintes réglementaires (Plan climat) et d'émergence de nouveaux modes de déplacement. Quelques points ont notamment été pris en compte: le stationnement avec la création de près de 30 places répartis sur deux parkings, des places pour les personnes à mobilité réduite, un abri à vélos sécurisé d'env. 18 places, un emplacement comportant des arceaux d'accroches, l'éclairage à LED, la mise en place de fourreaux en prévision d'une éventuelle installation de bornes de recharge électrique, ainsi que de la signalétique (totem, panneaux d'informations).

Un nouveau distributeur à billets régionaux sera installé courant de l'été. Le paiement pourra se faire par carte et en espèces.



Nettoyage de printemps 2019

Un bel élan citoyen autour du nettoyage de printemps a marqué l'édition 2019.

Plusieurs équipes ont été constituées et ont parcouru une matinée durant, nos forêts, les berges de la Moder, nos routes et pistes cyclables reliant les communes, en ramassant déchets et autres immondices divers.

Un grand MERCI à nos 30 jeunes écoliers, accompagnés de leurs parents, qui s'étaient mobilisés à l'appel de leurs institutrices également présentes, en lien avec un travail théorique à l'école sur la pollution des cours d'eau.

Il faut noter une satisfaction avérée, en conclusion de cet événement: on réside dans la forte diminution des quantités de déchets ramassés par rapport aux années précédentes, preuve en est, s'il en faut, que le respect de l'environnement prend une place grandissante dans le comportement des populations.



Périscolaire - Bibliothèque

Les travaux du périscolaire et de la nouvelle bibliothèque ont pris un peu de retard vue les mauvaises conditions météo du premier trimestre 2019.

Le bâtiment est maintenant clos couvert et isolé..

Les travaux de plâtrerie et d'électricité sont en cours.

Le bâtiment sera équipé en wifi afin de faciliter les connections et les animations à la bibliothèque.

La mise en service de ce nouvel outil pédagogique et culturel est prévu pour le mois de décembre 2019.



Jumelage limousin

Les liens d'amitié de Saint-Hilaire-Bonneval avec Rountzenheim-Auenheim se renforcent.

Une délégation des habitants de notre village a ainsi pu le constater pendant le week-end

de l'Ascension où 19 d'entre eux dont une personne née dans le Limousin en 1940, ont été reçus très chaleureusement par Michelle Marbouty, présidente du comité de jumelage local et par le maire Christian Latouille assisté de ses adjoints.

La délégation alsacienne, emmenée par Joseph Ludwig et Bénédicte Klöpfer, maires et Véronique Ludwig, présidente du comité de jumelage, a été chaleureusement accueillie par leurs homologues.

Le séjour, qui a débuté jeudi soir avec l'accueil par un groupe folklorique local suivi d'un copieux buffet dinatoire offert par nos hôtes, s'est étalé sur 3 jours.

Le lendemain, le groupe s'est rendu tout d'abord dans la commune de Coussac Bonneval pour la visite guidée de son magnifique Château, qui constitue avec beaucoup d'autres le patrimoine de cette région.

En parcourant le département de la Corrèze, c'est dans la ville de Pompadour, qu'ils ont découvert les fameuses écuries nationales dans l'enceinte du château, ainsi que son champ de courses.

Cette année est particulière car elle marque le 80^e anniversaire de l'évacuation des 65000 Alsaciens qui ont quitté leurs habitations pour se réfugier dans le Limousin, terre d'accueil, durant la 2^e guerre mondiale.

C'est après un passage au Musée de la Résistance à Limoges que les deux municipalités ont rendu hommage aux réfugiés et victimes des communes en déposant une gerbe au monument aux morts. Les discours des personnalités constituèrent des moments chargés d'émotion, tant les récits de cette époque qui a marqué notre histoire Nationale et locale furent riches de citations et forts d'une empreinte personnalisée.

Le verre de l'amitié qui suivit marqua la clôture de ce séjour très convivial, et comme dans les histoires de Gaulois, cet épisode se termina d'agréable façon autour non pas d'un sanglier, mais d'une paëlla, dans une ambiance de partage et d'amitié sous un soleil radieux, à l'image de l'ensemble du séjour.



Plantation d'arbres dans nos villages et départ en retraite du garde forestier de la forêt de Rountzenheim



Les forêts d'Auenheim et de Rountzenheim n'ont pas été épargnées par la maladie de la Chalarose depuis une dizaine d'année. Une grosse population de frênes a de ce fait dû être abattue. Afin que nos forêts perdurent, plusieurs milliers de jeunes chênes ont été plantés dans les deux communes. 25 plants de noyers et de poiriers l'ont été, en plus, à Rountzenheim.

La forêt de Rountzenheim a été visitée une dernière fois avec son garde forestier, Guy KREBS, le 14 juin dernier, jour de son départ en retraite après avoir œuvré pendant 43 ans au service de l'Office National des Forêts.



Passionné par son métier, il a côtoyé à Rountzenheim depuis l'année 2000 différents élus, dont messieurs Heintz, Wander, Mosser et Krauss. Il a fini sa carrière dans ce village en collaboration étroite avec l'adjoint au maire Stéphane Lefevre,

responsable de la forêt, et Bénédicte Klöpfer, maire. La dynamique d'investissement et de développement mise en place depuis 3 ans, est un poumon vert pour les générations futures.

Cette dernière visite avec le conseil municipal de Rountzenheim-Auenheim a conduit au repérage de quelques beaux spécimens de chênes: un d'une circonférence de 342cm d'une hauteur de 35m et, estimé à 135 ans environ, un autre d'une circonférence de 445cm, un dernier de circonférence de 432cm.



D'autres beaux spécimens âgés de 40 à 42 ans, viennent compléter l'éventail de cette noble espèce et un bel enrichissement est encore envisageable vu la généreuse régénérescence et la dynamique naturelle de glandées constaté en 2018.

Une trentaine de jeunes pousses, issues de notre chêne remarquable, a par ailleurs été récoltée et replantée dans divers autres endroits libres et protégés de notre forêt. Nous espérons que ceux-ci soient à la hauteur de leurs ancêtres et que la forêt voit encore les fruits de la gestion raisonnée de son garde dévoué.

Dans la même optique, nous envisageons, la plantation d'arbres par les élèves de l'école élémentaire, étiquetés nominativement, à l'automne sur une surface de 20 ares afin d'impliquer les générations futures dans la conservation et le développement de notre patrimoine.

Le professionnalisme, l'implication maximale de monsieur Guy KREBS ces dernières années a été un point fort pour notre forêt. Merci à lui pour son investissement, sa passion communicative et la bonne gestion de cette dernière !

Un petit pas pour l'homme, un grand pas pour l'humanité...

Pour commémorer les 50 ans des premiers pas de l'Homme sur la lune, nos agents communaux proposent cet été une animation autour de cette thématique.

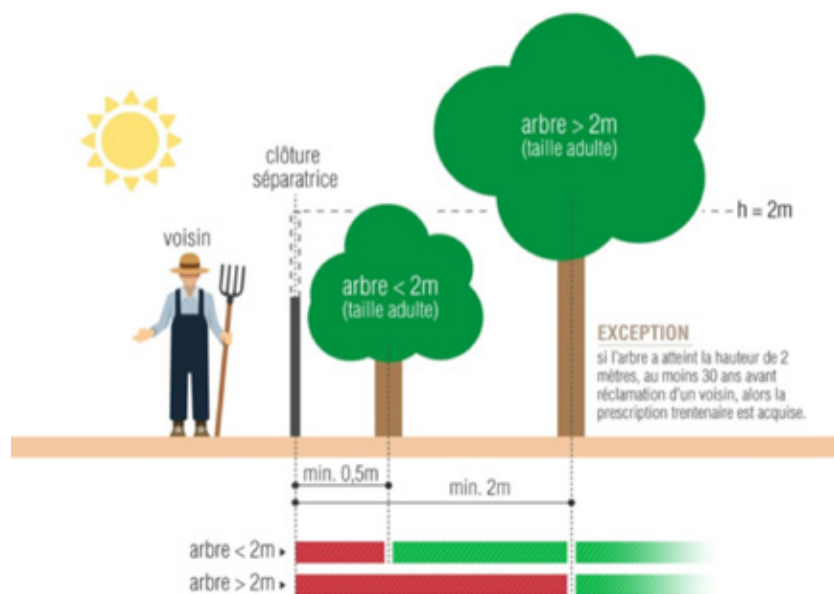
Merci à toute l'équipe pour son travail tout au long de l'année de fleurissement de notre commune de Rountzenheim-Auenheim et pour ses idées originales !





ENTRETIEN DE JARDIN RÈGLES INCONTOURNABLES ENTRE VOISINS

HAUTEUR ET DISTANCE LÉGALE DES PLANTATIONS



Evacuation des déchets verts



Dépassement des végétaux chez le voisin



- Les branches dépassant chez le voisin doivent être élaguées au niveau de la limite séparatrice. Le voisin n'a pas le droit de tailler lui-même les branches.
- Les simples racines, ronces ou brindilles dépassant sur votre terrain peuvent être coupées sans autorisation de la part du voisin.
- Les fruits accrochés à des branches dépassant chez le voisin ne peuvent pas être cueillis. Il faut attendre que les fruits soient tombés dans le jardin pour les récupérer.

Il est interdit de brûler les déchets verts (gazon tondu, haie taillée, feuilles mortes, branches...) dans son jardin. Il est recommandé de déposer ses déchets en déchetterie ou d'en faire un compost.

Le club 60 et + poursuit sa route

C'est avec un financement octroyé par la Conférence des Financeurs du Grand Est que le Club 60 et + propose des activités pour la promotion de la santé des séniors de Rountzenheim – Auenheim.

Ainsi les événements suivants sont proposés depuis le mois de mai 2019 :

Travail de mémoire, prévention routière, réflexologie plantaire, initiation au golf, gymnastique sur chaise, marche nordique, ateliers et conférences diététiques et culinaires, sorties nature et houblonnière, découverte de la Brasserie Météor et de l'usine Bretzel Boehli, Art thérapie (peinture, poterie, créations florales etc), utilisation d'Internet.

Les après-midi Café – Kuchen et jeux de société se poursuivent et ont lieu 1 fois par mois.

La sortie Marche hebdomadaire est désormais ancrée dans les habitudes.



N'hésitez pas à vous renseigner si des sujets vous intéressent et si vous avez envie de venir échanger, discuter et participer à ces rendez-vous conviviaux.

Contacts :

Valérie Dittgen (06 50 41 01 12) / Betty Lefevre (06 50 97 23 11)

Noelle Reichardt (03 88 86 45 70) / Myriam Florentin (06 79 71 75 66)



Interventions des services du SDIS pour destruction de nids de guêpes et de frelons



Ce sont un peu moins de 100 000 interventions qui ont été comptabilisées en 2018 sur le Bas Rhin, un chiffre en augmentation de 60% par rapport à 2017 pour ce type d'exercice.

Ce nombre impressionnant monopolise du personnel ainsi que les standards du 18, mais aussi des moyens matériels.

Ces interventions, qui ne relèvent pas d'une assistance à premier secours ou d'interventions assurant le sauvetage de personnes en difficultés, sont réalisées au détriment des missions liées au maintien de la vie et de la sécurité.

De ce fait, le conseil d'administration du SDIS du Bas Rhin a décidé de déclarer les missions d'intervention pour nids d'hyménoptères comme ne relevant pas des missions directement rattachées au service public, conformément à l'article L1424-42 du code général des collectivités territoriales.



Par conséquent et depuis le 1^{er} mai 2019, les interventions précitées feront l'objet d'une demande de participation financière auprès du redevable.

Sur le même principe, sont concernés :

- Interventions pour inondations
- Brancardage hors urgence vitale
- Alarmes intempestives
- Déblocage d'ascenseurs

Cette participation pour destruction de nids d'hyménoptères, qui ne couvre de loin pas l'intégralité des frais associés à l'intervention est fixée à 50€ et à 80€ en cas d'envoi de moyens spécialisés.

Elle doit permettre de supprimer les sollicitations infondées, voire de confort.

Le rôle des sapeurs pompiers est d'assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement et plus particulièrement les missions de secours et d'urgence aux personnes.

Le site internet du SDIS www.sdis67.com détaillera les conditions de facturation précédemment décrites.

La fibre, comment ça marche ?

Les travaux de pose de la fibre optique sont désormais terminés et les personnes intéressées peuvent prendre des abonnements.

Seuls les huit opérateurs ayant contractualisés avec Rosace peuvent proposer des abonnements. La liste est disponible sur le site www.rosace-fibre.fr

Une fois que vous aurez souscrit à un abonnement, le réseau fibre pourra être construit entre le domaine public et votre habitation. Le réseau fibre utilisera le même cheminement que votre réseau téléphonique actuel : aérien ou souterrain. Si c'est en souterrain, la fibre utilisera la même gaine que votre réseau téléphonique. Il est de votre ressort de s'assurer que votre gaine est bien passante dans votre domaine privé.

Une fois dans votre habitation, les installateurs poseront la fibre jusqu'au lieu choisi pour votre box.

Tous les opérateurs vous permettront de conserver votre numéro de téléphone actuel.

Surtout ne résiliez pas votre abonnement actuel avant que la fibre ne soit installée chez vous car cela peut prendre un certain temps.



Quelques règles de bon voisinage, de savoir vivre et de citoyenneté :

Stop aux bruits inutiles

Le bruit est considéré comme excessif dès lors qu'il porte atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité. Ainsi un aboiement continu, une mobylette pétaradante, les hurlements répétés d'un enfant dans son espace de jeux ou dans sa piscine sont autant de nuisances sonores.

Pour passer un été tranquille, pensez aussi à baisser le son à partir de 22 heures !

RAPPEL des horaires concernant les activités exercées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (bricolage, jardinage) :

- du lundi au vendredi :

de 8 h à 12 h et de 13 h à 20 h,

- le samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h

INTERDICTION :

DIMANCHE ET JOURS FERIES



Propreté

Maintenir ses trottoirs propres est obligatoire.

En été, il faut désherber et balayer.

En hiver, il faut déneiger et répandre du sel en cas de verglas.

Lors des visites à nos chers défunts, pensez à nettoyer devant les tombes.

Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture sur la voie publique ou abandonner des déchets est rigoureusement interdit.



Stationnement

Tout automobiliste est tenu de se garer aux endroits non gênants. Comment passera une maman avec sa poussette ou un handicapé avec son fauteuil si un véhicule est garé sur le trottoir ?



Le stationnement en sortie de rues est également source de danger (pas de visibilité sur la rue de Soufflenheim par exemple).

Le virage en face du cabinet médical est souvent encombré ; cela oblige notamment nos enfants se rendant à l'école à marcher sur la route et à prendre beaucoup de risques inutiles...

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et autres pistes cyclables...

Un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts

1



On met la main dans un sac plastique et on le retourne, ...

... on attrape l'heureuse création de son chien ...

2



3

... et on jette le tout dans la poubelle la plus proche.

Facile !



Vitesse

Respectez les limitations de vitesse dans notre village (souvent 30 km/h), il en va de la sécurité de tous !

COLOR TRACKS 23 août
3^e édition
2019
ROUNTZENHEIM - AUENHEIM

17h au stade de foot
Course ou marche non chronométrée - 5 km
Soirée animée par DJ Matt

10€ 1 boisson, 1 grillade et 1 t-shirt compris dans l'inscription
10-17 ans

Infos et inscriptions
www.cc-paysrhenan.fr @ColorTracks.2

Sponsors: Crédit Mutuel, APERTECH, Animation Jeunesse de la Communauté de Communes du Pays Rhénan, Le Poulailier, INTERSPORT SCHWEIGHOUSE, Pays Rhénan, VILLE DE DRUSHEIM, HERRLISHEIM, WOLF SYSTÈME, E.Leclerc, SOGECA.

COLOR TRACKS

La troisième édition de cette course colorée aura à nouveau lieu dans notre commune. Organisée par le Conseil Intercommunal des jeunes (CIJ), le parcours se fera à travers les rues de nos villages et nos chemins forestiers.

Vos applaudissements et encouragements seront les bienvenus pour ces nombreux jeunes venus de toute la Com-Com du Pays Rhénan le **23 août 2019 à partir de 17h30**.

La course sera suivie d'un évènement festif au terrain de football avec grillades et soirée musicale pour les jeunes.

AMÉNAGEMENT ENTRÉE DE VILLAGE



En semaine, la journée, avant d'aller aux urgences, j'appelle
Un Médecin 116 117
Non gratuit

Fais trop mal, qu'est-ce que je fais?
40° de fièvre, c'est pas normal!

Un médecin au 116 117 :

Une nouvelle solution pour désengorger les urgences dans le Bas-Rhin.

En France, les urgences ont recensé plus de 20 millions de passages dans leurs services, un chiffre qui a doublé en vingt ans. Dans 43 % des cas, ces urgences pourraient être prises en charge par la médecine de ville.

N'hésitez pas utiliser cette alternative en cas de questions concernant votre santé en dehors des heures d'ouvertures de votre médecin traitant.

HEURES D'OUVERTURE

MAIRIE :

1 rue de la Marie
Lundi : 14h à 18h
Jeudi : 15h à 19h
Vendredi : 9h à 11h
Samedi : sur rendez-vous
☎ 03 88 86 40 21

MAIRIE ANNEXE :

rue Principale
Mardi : 9h à 11h
Mercredi : 16h à 18h
Samedi : sur rendez-vous
☎ 03 88 86 40 07

mairie @rountzenheim-auenheim.fr
www.rountzenheim-auenheim.fr

Responsable de la publication : Joseph Ludwig
Crédit photo : Mairie de Rountzenheim-Auenheim
Conception, graphisme et impression :
IMPRIMERIE MODERN'GRAPHIC - Soufflenheim
Tél. 03 88 05 78 45 - Dépôt légal : Juillet 2019

Très bel été à tous!

